

ÉVÉNEMENTIEL

- » Appui aux cérémonies commémoratives : installation, préparation, promotion, mise en valeur (affichage, réseaux sociaux, etc.), micro-reportage sur la cérémonie
- » Participation aux animations de la commune (marchés de Noël, festivals, etc.) : accueil du public, aide à la gestion des files d'attente, accompagnement des personnes à mobilité réduite.
- » Appui au développement de l'attractivité de la commune par le biais d'actions (jumelage, ville-fleurie...)

ACTIONS CULTURELLES

- » Accompagnement du public lors d'une exposition, notamment auprès d'un public senior et familial.
- » Appui à la mise en valeur des atouts touristiques d'une commune : aide à l'élaboration de supports de communication, à la diffusion des affiches, à l'entretien des cheminements de visite.

DEVELOPPEMENT DURABLE

- » Développement durable
- » Appui à l'entretien et à la valorisation du patrimoine, des espaces naturels .
- » Appui à l'inventaire des espèces florales et végétales.
- » Création de supports d'informations concernant le tri sélectif, gestes anti-gaspillages (compostage,...).

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UNE MIG ?

CONTACTEZ-NOUS !

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SJDES)

DSDEN de la Haute-Saône
5 place Beauchamp – BP 419
70013 Vesoul cedex

Sylvie MENIGOZ, référente MIG

Tél : 03.63.42.71.17 ou 06.18.22.79.98
Mél : sylvie.menigoz@ac-besancon.fr

Céline MONTOYA, chargée de mission SNU

Tél. : 03.63.42.71.11 ou 06.19.52.97.62
Mél : celine.montoya@ac-besancon.fr

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur

snu.gouv.fr



LES MISSIONS D'INTERET GENERAL DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES



**LE SERVICE
NATIONAL
UNIVERSEL**

LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG) DANS LE CADRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Accueillir un volontaire pour une MIG, c'est une occasion pour les collectivités territoriales de partager le cœur de leur action au service de l'intérêt général et d'être pleinement parties prenantes d'un dispositif utile aux jeunes, à la République et à la Nation.

Les 3 ÉTAPES

du parcours du volontaire en SNU

- 1 Un **séjour de cohésion** de 2 semaines ;
- 2 Une **mission d'intérêt général** de 84 heures minimum, près de chez lui, dans l'année qui suit sa participation au séjour de cohésion ;
- 3 Un **engagement facultatif**, à plus long terme, tel que : le Service civique, la Réserve civique, les réserves des armées, de la gendarmerie nationale et de la police nationale, les jeunes sapeurs-pompiers, le corps européen de solidarité, le volontariat à l'international, l'engagement associatif .

Dans le cadre de la MIG, le volontaire SNU participe, sous la responsabilité d'un tuteur, aux activités de la structure d'accueil ; il joue un rôle actif, sans pallier un manque de personnel, ni tenir un simple rôle d'observation. Une MIG peut être individuelle ou collective et accueillir ainsi plusieurs jeunes de la commune en même temps.

- » La structure d'accueil a toute liberté pour accepter ou non les candidatures des volontaires.
- » Un contrat d'engagement (selon un modèle type) entre la structure, l'État, les représentants légaux du volontaire formalisent les engagements réciproques au cours de la mission.

LES MIG RÉALISABLES DANS LES MAIRIES ET LES INTERCOMMUNALITÉS

ACCUEIL DU PUBLIC

- » Appui à la réalisation d'un guide d'accueil des nouveaux habitants (présentation des associations, des activités, des structures...),
- » Accueil des usagers au sein des institutions.

ACTIVITES CITOYENNES

- » Appui au fonctionnement des institutions locales : préparation de débats, de séances publiques...,
- » Participation à l'animation du conseil municipal des enfants / jeunes,
- » Appui à la préparation des élections.

SPORT

- » Appui aux manifestations sportives locales : promotion, accueil et orientation du public, etc.,
- » Appui au fonctionnement des infrastructures et clubs municipaux : aide aux campagnes d'inscription, participation au forum, etc.

PATRIMOINE

- » Aide à la restauration du patrimoine communale (réfection d'un lavoir, mise en valeur du patrimoine...).

SANTE

- » Opération don du sang : soutien logistique, accueil et orientation du public

ANIMATION ENFANTS / JEUNES

- » Appui aux actions de cohésion proposées aux jeunes : web radio, promotion des associations locales, communication sur les dispositifs dédiés, etc.,
- » Appui aux actions d'information jeunesse,
 - » Exemple : participation à l'organisation du forum emploi ou forum jobs d'été
- » Appui aux animations proposées, à la communication sur les structures de loisirs, à quelques tâches de gestion quotidienne.



PERSONNES VULNERABLES

- » Création de moments de rencontre entre les seniors et les plus jeunes lors d'évènements, cérémonies, activités...,
- » Appels à partir du registre des personnes isolées, pour vérifier les coordonnées des personnes inscrites,
 - » Exemple : en amont de l'été, en préparation du plan canicule
- » Participation aux ateliers proposés : lecture, jeux de société, créations,
- » Création d'un questionnaire afin de connaître les besoins des personnes isolées,
- » Participation à la lutte contre l'isolement des personnes âgées,
- » Appui à la distribution de paniers garnis, de portage de livres...